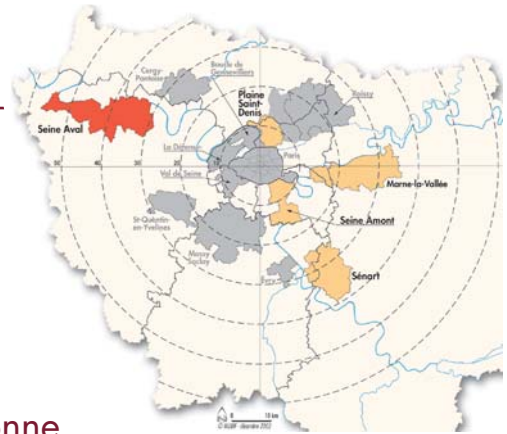


1990-2005, TRAJECTOIRE DE CINQ SITES STRATÉGIQUES DU SDRIF

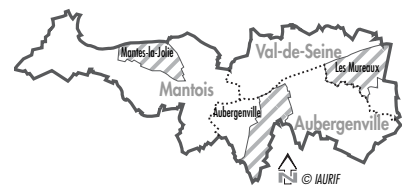


Note de travail Février 2006

Seine-aval

Seine-aval, corridor industriel en grande couronne ouest, avec quelques grandes entreprises stratégiques, mais aussi des problèmes socio-économiques et urbains.

Le re-développement passait par le préalable de la réparation. En quinze ans, la requalification du Mantois a été remarquable, mais le re-développement de la vallée n'est pas amorcé. Comment passer du développement local à une dynamique d'impact régional ?



La crise de la grande industrie dans les années 80

Un corridor industriel transformé par l'automobile et l'aéronautique

La tradition économique de la vallée aval de la Seine - carrières, BTP et petite industrie - est bouleversée dans les années 50 : de Gennevilliers à Mantes, sont délocalisées de grandes usines, chimie, énergie, mécanique, automobile, aéronautique, soit 57 000 nouveaux emplois.

A la fin des années 70, ces usines débauchent (moins 39 000 emplois) et le tissu industriel s'effrite. Dans la décennie 80, une Mission de développement, lancée par l'Etat avec le Département des Yvelines et la CCI 78-95, étudie en vain les possibilités de relance à partir des friches (dispersées et de petite taille).

Des ambitions pour Mantes

Le SDAU des années 60 envisage une ville nouvelle sur le plateau au sud de Mantes, accompagnant l'industrialisation du corridor. Le maire de Mantes n'en veut pas (la ville nouvelle sera au Vaudreuil) et la main d'œuvre ouvrière est logée dans des grands ensembles à la périphérie des villes et villages.

Mantes - seule ville ancienne de la val-

lée avec Poissy et Saint-Germain - n'est, au Livre blanc, mentionnée que comme ville moyenne, puis le SDRIF, tout en imaginant une possible expansion urbaine sur le plateau sud de Mantes, instaure sur la vallée le site de re-développement de Seine-aval.

Un système urbain peu structuré

Seine-aval associe des villes-jumelles sur le fleuve dont l'une est industrielle (Mantes/Limay, Meulan/Les Mureaux), des villages de la vallée près des usines, des villages ruraux des plateaux. Mantes compte 45 000 h en 1990 (le District devenu Communauté d'agglomération sans Limay en comptera 80 200), les Mureaux 33 000, mais ce tissu urbain discontinu est peu polarisé. Cités et grands ensembles (sept d'Achères à Mantes) se plaquent sur les villes de la vallée, accueillant à Mantes, aux Mureaux et Aubergenville, 45 à 55% de la population. Le Val Fourré à Mantes (1963-75) compte 8 200 logements. Dans ces nouveaux quartiers vivent beaucoup d'immigrés peu intégrés aux populations locales, ce que le chômage va aggraver. Les grands ensembles entrent en crise comme les usines, la politique de la ville commence dès les années 80 (HVS - Habitat et Vie Sociale - à Poissy, DSQ - Développement Social des Quartiers - à Mantes et aux Mureaux).

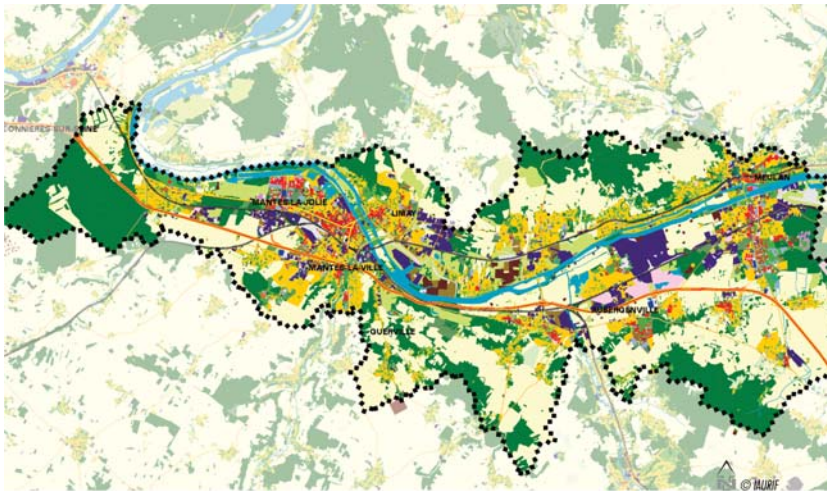
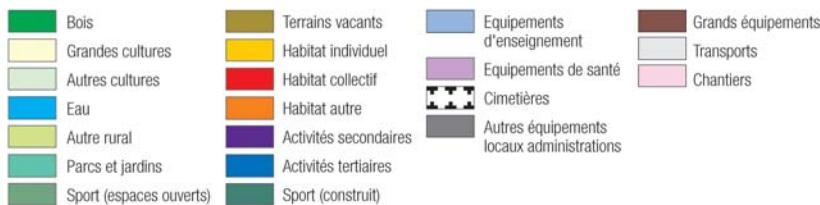
Décennie 90, quel projet pour Seine-aval ?

Urgence pour la Vallée

Malgré le silence du Livre blanc, une Mission d'inspection signale en 1990 les graves problèmes sociaux de la vallée (sur 60 communes) et les enjeux de développement économique. En 1994, le Département (Charte d'aménagement des Yvelines en 1991) propose un Plan d'urgence pour Seine-aval et demande une requalification sur 39 communes. Pour l'Etat, il faut préserver un environnement favorable aux grandes entreprises présentes et restaurer l'emploi. Dans le même temps, la crise sociale et urbaine mobilise les forces locales avec l'appui de dispositifs nationaux, un GPU - grand projet urbain - sur Mantes / le Val Fourré en 1991, un Contrat de ville sur Mantes et les Mureaux en 1994.

Les multiples ambitions du SDRIF

La "région linéaire" en position stratégique sur l'axe Paris / Le Havre, proche de Cergy-Pontoise et Saint-Quentin-en-Yvelines, devient au SDRIF de 1994 le pôle de re-développement de Seine-aval. La réparation est un préalable au re-développement. Mantes doit "gérer le front urbain" de la couronne verte, assurer le lien avec la Normandie (la


Occupation du sol en 1999


DATAR, dans son Livre Blanc du Bassin Parisien de 1991, préconise des synergies interrégionales et devenir le principal pôle urbain de la vallée, “un foyer de re-développement économique et urbain”. Ensuite, pour “répondre aux grands enjeux du développement régional”, une relance économique générale est escomptée (40 000 nouveaux emplois en 2015) grâce à un effort de désenclavement et d'équipement (formation, recherche) aux Contrats de Plan suivants.

Le projet d'aménagement de 1996

L'Etat installe deux Missions sur Seine-aval, au nord-est (Chanteloup / Poissy) et au nord-ouest (Mantes/les Mureaux). La première, sans appuis locaux, périlite rapidement, la seconde se focalise vite sur le Mantois (avec un District depuis 1966 et, depuis 1971, l'agence d'urbanisme AUMA, dont le directeur pilote aussi la Mission). En 1996 sort sur le nord-ouest le seul projet d'aménagement de Seine-aval, celui de Mantes-en-Yvelines (Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Buchelay) avec le District, le Département et la Région. Ce projet reprend le GPU de 1991 sur le Val Fourré, étendu en 1994, sous le nom de PMY1, à Mantes-en-Yvelines. Traitements paysager, de voirie et d'espace public, amélioration de l'habitat sur les ensembles sociaux (surtout le

Val Fourré) et au centre de Mantes-la-Jolie (2 OPAH en 1994 et 97), commerce, équipements, action foncière et développement économique, formation, insertion, agence de développement : c'est un projet de développement local, ambitieux et transversal, avec des moyens démultipliés par le statut de site stratégique. Le grand site stratégique se traduit par un développement local sur le seul Mantois.

Les réalisations des années 90

Une politique de la ville active et localisée

Réunies en 1997 après la signature du Contrat d'Aménagement Régional sur le Mantois, les Missions disparaissent en 1998 au profit de l'EPA de Seine-aval, créé dès 1996. L'EPAMSA conduit PMY1 et le projet d'aménagement, confondu avec le GPU. Son périmètre est le Mantois (il travaille aussi au GPU de Chanteloup, mais pas aux Mureaux). PMY1 et le GPV - Grand Projet de Ville -, dit PMY2, qui lui succède en 2000, sont bien dotés (796 MF de 1996 à 2000, 800 MF sur le CPER 2000-06, le PIC Urban et les crédits ville, plus des crédits spécifiques au site stratégique). Les résultats sont probants : démolition-reconstruction au Val Fourré (800

logements détruits depuis 1992, 1 150 prévus), restructuration d'espaces extérieurs, du centre commercial et d'un pôle de services ; OPAH, équipement culturel et espaces publics au centre-ville ; ZAC d'activités dans la Zone Franche Urbaine du Val Fourré. Les GPV sont moins actifs aux Mureaux (intercommunal) et à Ecquevilly. Cependant, même si son attractivité résidentielle s'est améliorée (ZAC des bords de Seine), Mantes n'est pas devenue la locomotive de Seine-aval, territoire peu polarisé par trois villes-centres. D'ailleurs, Seine-aval a gagné 30 000 habitants par péri-urbanisation des franges, en a perdu dans les villes.

Le développement économique local

Renault-Flins, EADS aux Mureaux, EDF (et Peugeot à Poissy) restent les plus grandes entreprises des Yvelines. Alors que l'avenir de la fabrication est incertain, ni étude ni partenariat économique n'ont été engagés dans la décennie sur les filières (l'automobile, l'aéronautique, la logistique fluviale avec les projets de Port 2000 au Havre et du canal Seine-nord) jusqu'en 2004 et 2005, quand des études régionales sur les filières de l'automobile et de l'aéronautique ont suscité des réseaux d'entreprises avec la CCI 78-95. Occasion d'amorcer une réflexion économique sur Seine-aval ? En l'absence de cadrage général, l'action économique est locale, surtout dans le Mantois déjà bien outillé (EPAMSA, Comité d'Expansion Economique du Mantois, le CEEM, créé en 1996 par le District). Quelques zones d'activités et ZAC sont aménagées, mais ne forment pas une offre structurée. Des niches industrielles se maintiennent (instruments de musique à Mantes et Vernon, logistique portuaire à Limay et aux Mureaux, déchets à Limay), les emplois plafonnent à 66 000. La faible croissance du Mantois est portée par la grande distribution et les secteurs sociaux, médicaux et para-médicaux.

Une lente structuration territoriale

Deux obstacles au développement de Seine-aval sont l'engorgement des voies de transit (la RN13, l'A13, train et RER) et le déficit d'équipements structurants. Le CPER 2000-06 prévoit un projet de liaison ferrée rapide Normandie / Paris-Défense, non engagé à ce jour, des étu-

(l'automobile, l'aéronautique) et les travaux sur la logistique fluviale feront-ils apparaître des enjeux forts sur Seine-aval ? Ils pourraient aider à son positionnement économique dans l'ouest de l'agglomération et sur l'axe de la Seine jusqu'à Limay, Mantes étant plus sur une économie résidentielle et de tertiaire local (l'EPA garde l'espoir d'un tertiaire plus régional).

Un beau paysage déstructuré

Un atout de la vallée de la Seine et des plateaux est sa grande qualité paysagère, perturbée par l'industrialisation / désindustrialisation et les voies de transit. Le Parc Naturel Régional du Vexin ou la boucle de Moisson témoignent du potentiel pour l'accueil urbain et le tourisme s'il y a requalification. Plusieurs projets de l'appel à projets de 2003 en traitent ponctuellement, mais les "points durs" sont nombreux. Le Département a établi un schéma des espaces naturels, la Région s'investit beaucoup sur l'environnement et les coupures vertes, mais l'absence de partenariat à l'échelle de Seine-aval rend difficile une action globale.

Leçons et questions

Une stratégie initiale incertaine

La stratégie du SDRIF sur Seine-aval était complexe : réparation urbaine, rôle de ville moyenne et de ville-relais inter-régionale pour Mantes, re-développement industriel et économique. Alors que la présence de grandes entreprises aurait justifié une intervention experte, le déficit de mobilisation économique, fréquent dans la période, a laissé le champ libre à la réparation, et ce surtout sur le Mantois. La segmentation du territoire a favorisé ce retrait sur le secteur le plus actif et rassemblé, révélant l'insuffisance de pilotage de la démarche d'ensemble. L'enjeu actuel serait alors de mettre l'économique au cœur du re-développement, tout en poursuivant les efforts locaux de remise à niveau. Il s'agirait ainsi de revisiter la stratégie de Seine-aval sur un périmètre élargi, où Mantes serait non pas locomotive unique, mais une des villes structurantes, dans une vallée industrielle entre Cergy-Pontoise et l'ouest high tech. De l'importance de la construction stratégique...

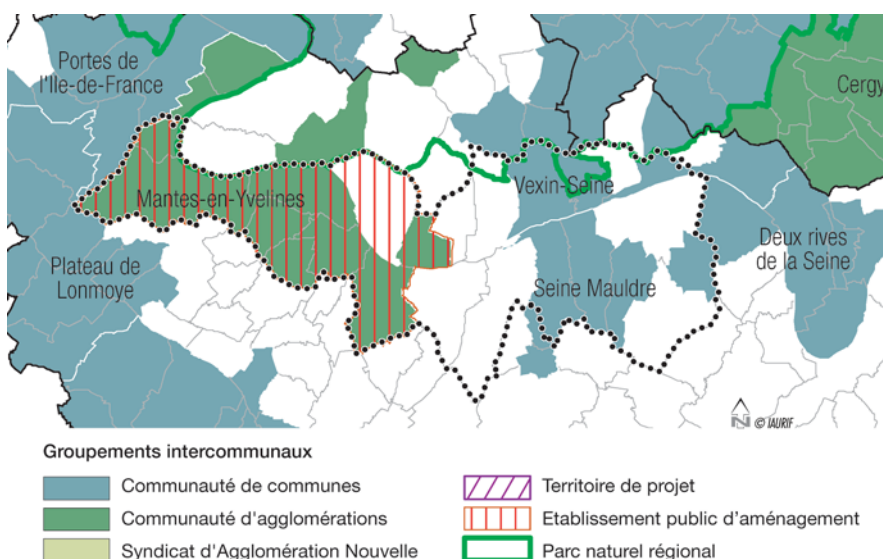
La réalité du territoire

Les efforts de re-mobilisation des acteurs depuis 2000 témoignent de la difficulté, dans cet espace peu dense et dispersé de grande couronne, à fédérer sur une stratégie globale. La réussite de

Mantes s'appuie sur sa tradition partenariale, inexistante ailleurs. Le monde économique, lui aussi éclaté, n'a pas été approché, la société civile est restée hors de la démarche. Seine-aval est un territoire non vécu, non approprié, une mosaïque d'intérêts locaux. Etendre le site jusqu'à Poissy et intégrer le voisinage de Cergy-Pontoise, sans résoudre ce handicap, faciliterait l'installation de logiques de re-développement plus cohérentes au regard du potentiel réel du territoire.

L'articulation régional / local

L'appel à projets, le projet territorial, l'OIN, tentent cette activation locale pour dépasser la logique de guichet. Le glissement stratégique est venu du déficit de vision régionale. Re-légitimer le site stratégique passe sans doute par un nouvel énoncé avec Région, Département et Etat. L'existence de filières économiques internationales appelle de leur part des expertises de haut niveau, partagées avec le milieu économique. Des propositions stratégiques, la re-définition du périmètre (qui concernerait aussi l'EPAMSA), seraient de nature à provoquer la relance de la démarche et à entraîner les acteurs locaux dans des actions plus concertées. Avec l'OIN, l'EPAMSA va se trouver investi d'une mission sur l'ensemble du territoire, ce qui pourra favoriser des dynamiques ailleurs qu'à Mantes (où elles existent de longue date).



Chiffres-clés

23 communes dont 15 de moins de 5 000 habitants
96 000 h sur le Mantois plus Limay (Mantes : 43 700 h)
184 183 h en 1999 (181 674 en 1990)
densité de 1000 h / km²
3 grands ensembles de 1 000 à 8 200 logements (43 à 55% de la population municipale)
66 746 emplois en 1999 (66 881 en 1990)
taux d'emploi 0,79
Renault-Flins : 6 200 emplois en 2000 (23 000 en 1970), EADS : 2 000 emplois.